

Olivier Bos

Université Panthéon-Assas (Paris II)
olivier.bos@u-paris2.fr

Printemps 2012

Séminaire de méthodologie

Master 1 Economie-Gestion mention Ingénierie Economique et Statistique

Description du séminaire. Ce séminaire a pour objectif de vous familiariser avec la lecture et l'analyse d'articles d'un niveau avancé sur un ou plusieurs sujets. Il nécessite une participation active en classe et un certain travail personnel. Le séminaire donne un aperçu des questions abordées dans un ou plusieurs domaines de la micro-économie. Deux thèmes sont abordés cette année : les tournois et le financement des biens publics.

Les tournois permettent de rendre compte de nombreuses situations économiques, politiques et sociales. Toute situation où des individus sont mis en concurrence pour obtenir un objet et dont la compétition nécessite un coût non récupérable est un tournoi.

Le financement des biens publics demeure un thème de recherche dynamique. Quelles sont les conditions pour produire un bien public efficacement ? Nous explorerons les incitations des agents à contribuer à la production de biens publics ainsi que certains mécanismes de *fundraising*, qui peuvent atténuer les incitations au *free riding*.

Pré-requis et déroulement du séminaire. La maîtrise des concepts de théorie des jeux, de théorie des contrats et d'économie publique vus en Licence et au premier semestre de Master 1 sont nécessaires pour une bonne compréhension de ce séminaire. Le séminaire s'organise comme suit :

- Chaque étudiant (ou groupe d'étudiants) présente un article (40% de l'évaluation) ;
- Un rapport sur l'article en question est remis en fin de semestre (45% de l'évaluation) ;
- Chaque présentation est discutée par l'audience qui est supposée avoir également lu l'article présenté (15% de l'évaluation). La présence est donc rendue obligatoire.

Cours. Les séances ont lieu le jeudi de 18 à 21 heures, salle 609. La première séance aura exceptionnellement lieu le mardi 14 février à 18h, salle 06A.

Consignes pour la rédaction du mémoire.

- La rédaction est un travail individuel quand bien même un article est alloué à deux personnes. La discussion et l'analyse en groupe sont cependant vivement recommandées.
- La rédaction peut se faire au choix, en français ou en anglais.
- Le document ne doit pas dépasser 15 pages. La police demandée est "Times new roman", taille 11, interligne simple.

- La traduction et plus largement le plagiat seront sanctionnés.
- Les fautes d'orthographe et de style feront l'objet d'une pénalisation supplémentaire.
- Le travail demandé est rendu (en pdf) à une date déterminée à l'avance. Un point sera retiré par journée de retard.
- L'évaluation porte sur la qualité et non la quantité. La nature de l'exercice est discutée lors de la première séance.